

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE VAUXBUIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mars 2014

**Procès-verbal de l'installation du conseil municipal
et de l'élection du maire et des adjoints**

L'an deux mille quatorze, le 29 mars, à 18h30, les membres du conseil municipal élus à la suite des élections municipales du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : M^{me} Régine BARLE, M. David BOBIN, M. Philippe COCHEFERT, M^{me} Emmanuelle DESHAYES, M^{me} Michelle DROUIN, M^{me} Christine JOLLY, M^{me} Lucette LANDANSKI, M. Jean-François LANGLET, M. Frédéric LOBJOIS, M. Cyrille LOURDEZ, M. Luc MOUTON, M^{me} Annick PORRO, M^{me} Claudette QUÉANT, M. Yannick TOUSSAINT et M^{me} Chantal TRUFFET.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. David BOBIN, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

M^{me} Régine BARLE, M. David BOBIN, M. Philippe COCHEFERT, M^{me} Emmanuelle DESHAYES, M^{me} Michelle DROUIN, M^{me} Christine JOLLY, M^{me} Lucette LANDANSKI, M. Jean-François LANGLET, M. Frédéric LOBJOIS, M. Cyrille LOURDEZ, M. Luc MOUTON, M^{me} Annick PORRO, M^{me} Claudette QUÉANT, M. Yannick TOUSSAINT et M^{me} Chantal TRUFFET dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M^{me} Lucette LANDANSKI, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire M^{me} Annick PORRO.

1) ÉLECTION DU MAIRE

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

M. David BOBIN a fait acte de candidature.

M^{me} Lucette LANDANSKI, Présidente de séance, a invité les conseillers municipaux à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins à déduire (blanc et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

- David BOBIN : 15 voix

M. David BOBIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclaré élu Maire et immédiatement installé.

2) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints. Il vous est proposé la création de 4 postes d'adjoints.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
15			

3) ÉLECTION DES ADJOINTS

- **Élection du 1^{er} Adjoint**

M^{me} Claudette QUEANT a fait acte de candidature

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins à déduire (blanc et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

- Claudette QUÉANT : 15 voix

M^{me} Claudette QUÉANT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclarée élue 1^{er} Adjoint et immédiatement installée.

- **Élection du 2^e Adjoint**

M. Philippe COCHEFERT a fait acte de candidature

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins à déduire (blanc et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

- Philippe COCHEFERT : 15 voix

M. Philippe COCHEFERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclaré élu 2^e adjoint et immédiatement installé.

- **Élection du 3^e Adjoint**

M^{me} Régine BARLE a fait acte de candidature

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins à déduire (blanc et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

- Régine BARLE : 15 voix

M^{me} Régine BARLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclarée élue 3^e Adjoint et immédiatement installée.

- **Élection du 4^e Adjoint**

M. Frédéric LOBJOIS a fait acte de candidature

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins à déduire (blanc et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Frédéric LOBJOIS : 15 voix

M. Frédéric LOBJOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclaré élu 4^e adjoint et immédiatement installé.

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Le secrétaire de séance,



Annick PORRO

Le Maire,



David BOBIN